

Décision n° 2019-090

Le directeur de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat,

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État,

Vu l'arrêté du 28 août 2019 portant ouverture au titre de l'année 2019 d'un recrutement sans concours dans le corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat à l'ENTPE,

Décide

La commission de sélection pour le recrutement en 2019 de 4 adjoints administratifs des administrations de l'Etat est composée comme suit :

Président de la commission :

Monsieur Jean-Baptiste LESORT, directeur de l'ENTPE

Membres de la commission :

Madame Elisabeth EPIS, adjointe au directeur des études de l'ENSA Lyon,

Madame Mireille GRAVIER-BARDET, secrétaire générale de la MIGT Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté.

Fait le 5 septembre 2019,

Le directeur



Jean-Baptiste LESORT